



Travaux rue de Besançon

Les signalisations verticales et horizontales ainsi que les résines, seront réalisées fin octobre (en fonction du temps et des températures pour les résines) Nous vous rappelons, à toute fin utile, qu'à ce jour, les éléments de sécurité (main courante, barrières...) ne sont pas encore mis en place et en appelons donc à votre vigilance. Enfin rappelons que les trottoirs ne sont pas destinés au stationnement des véhicules et que seul le stationnement sur les places bien identifiées est autorisé ! Merci donc à chacun de bien vouloir respecter ces consignes.

Cérémonie du 11 novembre 2018



L'armistice du 11 novembre 1918 signé à 5h15 du matin dans le "wagon de l'Armistice" du train d'État-Major du maréchal Ferdinand Foch met fin à la "Grande Guerre". C'est le terme de la première guerre mondiale (1914-1918) qui a fait plus de 18 millions de morts ! Une génération humaine détruite. L'Allemagne capitule et demande l'arrêt des combats. Cet armistice marque la fin de la guerre et la victoire des Alliés sur l'Allemagne. Il donnera lieu au Traité de Versailles en 1919.

Sécheresse...

La préfecture a déclenché le niveau 3 d'alerte dit niveau de « crise », sur le bassin des moyennes vallées du Doubs et de l'Ognon. Cette décision est due à la gravité inédite et à la durée du phénomène de sécheresse qui affecte aujourd'hui ce bassin ainsi que ceux de l'Allan et de Haute-Chaîne du Doubs pour lesquels ce niveau avait déjà été déclenché le 12 septembre 2018. L'arrosage y compris au cimetière est par conséquent interdit jusqu'à nouvel ordre.

Une cérémonie commémorative du 100^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre est organisée. Rendez-vous à 11h30 devant le musée pour le départ du défilé, Cérémonie au Monument aux Morts du cimetière suivie d'un Vin d'Honneur à la Salle Polyvalente. Participation des élèves du groupe scolaire de Beure. N'oubliez pas que le musée sera ouvert de 14h00 à 18h00.

Entrée en vigueur de l'interdiction des néonicotinoïdes...



L'utilisation de produits phytopharmaceutiques contenant des néonicotinoïdes est interdite en France depuis le 1^{er} septembre dernier. 5 substances insecticides néonicotinoïdes, ayant des effets particulièrement nocifs sur l'environnement (notamment sur les pollinisateurs), sont désormais interdites d'utilisation en France.

Cette interdiction a placé notre pays comme précurseur sur la protection des pollinisateurs. Plus détails dans le communiqué de presse sur www.beure.fr

Echo du conseil municipal du 25 septembre

Modification des statuts de la CAGB – Dél n°25/ 2018 : La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 a introduit la possibilité pour un EPCI comprenant une commune ayant perdu la qualité de chef-lieu de région, de se constituer en communauté urbaine sans respecter le seuil minimal de population. Cette dérogation est ouverte jusqu'au 1^{er} janvier 2020 à la condition que l'EPCI exerce toutes les compétences attribuées aux communautés urbaines par l'article L.5215-20 du CGCT.

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon peut bénéficier de cette dérogation à la double condition :

- qu'elle exerce l'intégralité des compétences obligatoires des communautés urbaines

T5 à Louer 110 m²...



1^{er} étage avec ascenseur, T5. 3 chambres, 2 Salles de bain. Loyer 667.38 €, charges 235 € (avec chauffage). Pour tout renseignement, contacter la mairie ou le 06.86.96.26.34.

L'écriture s'invite dans notre village...



Suite à la parution de ses trois premiers recueils, Laurent FERRÉ (Beurot) a participé à la création, avec Nicolle et François VUILLEMIN d'un nouveau livre intitulé « passerelle de vie ». Bonne lecture



- qu'une majorité qualifiée de commune membre délibère en faveur de la transformation en communauté urbaine, avant le 1er janvier 2020.

Ainsi, la procédure pour transformer la CAGB en communauté urbaine comporte deux phases :

Dans la première phase, la CAGB doit se doter des compétences obligatoires des communautés urbaines.

Dans la seconde phase, le conseil communautaire de la CAGB devra délibérer en janvier 2019 sur sa transformation en communauté urbaine. Ainsi le conseil municipal s'est prononcé favorablement au transfert des compétences et modification des statuts de de le CAGB en émettant les souhaits suivants :

Concernant les ouvrages d'art, principalement les ponts, la commune de Beure en possède 9. Les ponts qui enjambent le ruisseau des Mercureaux sont de petite taille et en bon état eu égard à l'impact qu'ils représentent sur l'AC, le conseil municipal demande à ce que les ponts soient retirés du périmètre transféré.

La commune de Beure va transférer une voirie en bon état et demande par conséquent que le bonus attribué soit à la hauteur des actions engagées par la commune de Beure.

Coupes de bois – Dél n°26/ 2018 : Compte tenu du volume de frênes malades, le Conseil municipale a décidé d'autoriser les services de l'ONF à marteler les parcelles 18a (18m3) – 18r (22m3) – 23 (20m3) – 24 (12m3).

Trail Grandes Heures Natures : la CAGB s'implique dans les activités de pleine nature, OUTDOOR.

A cette fin en partenariat avec la société Trace de Trail, la CAGB met en place un projet appelé « Grand Besançon – Territoire de Trail Grandes Heures Natures » une convention de passage doit être signée entre la CAGB et les communes sur lesquelles les circuits permettent ces activités. Le conseil municipal donne son accord pour la signature de la convention.

Prix et qualité de l'eau – Dél n° 28 / 2018 : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable sur l'exercice 2017

Agenda : à venir ...

- Samedi 03 Novembre** : A.G. de Doubs Libération US44, à 18h00, Salle Polyvalente.
- Samedi 10 Novembre** : Doubs Libération US44, Hommage au Général de Gaulle à COLOMBEY-LES DEUX-ÉGLISES.
- Dimanche 11 Novembre** : 100^{ème} Anniversaire de l'Armistice 1918
PUGEY : à 9h30, Cérémonie au Monument aux Morts.
BEURE : 10h30 - Messe en l'Eglise St-Hippolyte.
 -11h30 – Départ du défilé devant le musée, Cérémonie au Monument aux Morts du cimetière suivie du Vin d'Honneur à la Salle Polyvalente.
 -13h00 - Repas à la Salle Polyvalente.
 Ouverture du Musée, de 14h00 à 18h00.
- Mercredi 14 Novembre** : A. G. de la Pétanque Club, à 19h00, Salle Polyvalente.
- Jeudi 15 Novembre** : Réunion Calendrier des manifestations, 19h00, Salle Polyvalente.
- Dimanche 25 Novembre** : Loto de la Pétanque Club, à 14h00, Salle Polyvalente.
- Dimanche 02 Décembre** : Concert de la Lyre Viticole en l'Eglise St-Hippolyte, à 17h00.
- Mercredi 05 Décembre** : Repas du Club des Copains d'Abord, à 12h15, Salle Polyvalente.
 Hommage aux Morts pour la France AFN et Anciens Combattants,
BEURE : 18h30 Cérémonie au Monument aux Morts Place J. Grappin.
- Vendredi 07 Décembre et Samedi 08 Décembre** : Préparation des Colis des Anciens, Salle Polyvalente.
- Dimanche 09 Décembre** : Repas de Noël des Anciens, à 12h00, Salle Polyvalente.
- Week-end 15 /16 Décembre** : Marché de Noël. Salle Polyvalente (sous réserve).
- Mercredi 19 Décembre** : Goûter de Noël du Twirling, à 14h00, Salle Polyvalente.
- Lundi 24 Décembre** : Arrivée du Père Noël, à 18h00, Salle Polyvalente.
- Lundi 31 Décembre** : Réveillon de la Saint-Sylvestre des Copains d'Abord, à 20h30.

